Image not found or type unknown

plainte classée sans suite : reste dans mon dossie à la police?

Par **Lola8888**, le **27/05/2025** à **16:15**

hello

si mon ex a porté plainte contre moi , que ça a été classé sans suite : ests-ce que ca reste dans mon dossier ?

car là j'ai porté plainte moi-même contre quelqu'un, et pour se défendre, la personne utilise des éléments qu'elle sait de moi, elle sait que mon ex a porté plainte contre moi l'année passée, il utilise ces éléments contre moi

pour que la police se dise, ah ouais ça fait la 2ème personne qui se plaint de ça vu que y a eu plainte l'année passée là dessus

Par **miyako**, le **27/05/2025** à **21:11**

Bonsoir,

Ne connaissant pas le fond du litige ,il est impossible de vous répondre .

Le mieux est de consulter un avocat avec tout le dossier monté d'une façon claire et compréhensible pour que l'avocat tenu au devoir de conseil et de secret professionnel puisse vous aider le mieux possible.

Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés